

**[ACTUALITES PRODUITS]**

**Additifs**

**Aliments pour chats et chiens : de nouveaux additifs autorisés**

La préparation de carbonate de lanthanum octahydrate, déjà utilisée dans les aliments pour chats, est désormais autorisée en tant qu'additif zootechnique dans les aliments pour chiens dans les conditions fixées par le Règlement d'exécution n°842/2012 du 18 septembre 2012.

Un autre Règlement n°868/2012 du 24 septembre 2012 modifie quant à lui les conditions d'utilisation de l'azorubine qui appartient désormais à la catégorie des « additifs sensoriels » et au groupe fonctionnel des « colorants ».

Des mesures transitoires sont prévues.

<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:252:0021:0022:FR:PDF>  
<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:257:0003:0006:FR:PDF>